

OBJET / GAIA

**Avance de  
subvention au  
CCAS**

-----  
**DATE DE  
CONVOCATION :**  
**DEIALDIAREN DATA :**  
4 juin 2020  
-----

Nombre de conseillers en  
Exercice / ordezkarien  
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 28  
hor zirenak:

Nombre de votants / 29  
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren  
Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 11 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, le onze juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des sports, en séance publique, sous la présidence de Madame **Eliane AIZPURU**, première adjointe.

Etaient présents / Hor zirenak : Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepont-Larronde, M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othatcegy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Michel Duthilleul, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Christian Devèze, Maire.

Procuration / Ahalordea : M. Christian Devèze à Mme Eliane Aizpuru.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.1612-1,

Considérant que la C.C.A.S de Cambo-les-Bains a formulé une demande de versement d'avance sur la subvention annuelle 2020 dans l'attente du vote du budget. En fonction des prévisions établies, il souhaite obtenir une avance de 25 000 €.

L'avance accordée au C.C.A.S sera automatiquement intégrée au Budget Primitif 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'accorder une avance sur la subvention 2020 au C.C.A.S de Cambo-les-Bains d'un montant de 25 000 €,
- De prévoir les crédits nécessaires au budget primitif 2020.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



  
**Christian DEVEZE**  
Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza